

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLANDAGE du 22 JANVIER 2013

Remplacement des filtres MEDIUM DN 80 et DN 100 des stations UV

Le remplacement des filtres (corps) des stations UV (sauf Maillefauds) ne peut être réalisé qu'en inox et suite à une fabrication spéciale il est proposé de passer commande en deux fois au cours de l'année 2013. Le montant de cette opération s'élève à 15 079,69 € HT
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Modification cheminement des réseaux eaux pluviales et assainissement de Grimone

Le coût de cette opération s'élèverait à 49 030 € HT , le plan de financement se décomposerait de la manière suivante :

ETAT – DETR 25% soit 12 257.50 €
Enveloppe Parlementaire 55 % soit 26 966.50 €
Part communale 20% soit 9806.60€

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité et donne pouvoir au Maire pour mener à bien ce dossier.

Formation convention

La CCVD (Communauté des Communes du Val de Drôme) se propose d'assurer des formations pour le personnel communal et les conseillers. Une formation sur les biens communaux a eu lieu en décembre 2012. Pour cela il propose l'établissement d'une convention de formation. Le Conseil accepte à l'unanimité et charge le maire de gérer ce dossier

Lycée et collège du Diois :

Sortie de neige 2013 (classe de 6°) La somme de 40€ sera versée pour l'organisation de sortie de neige (1 enfant)

Aide financière pour séjour à Lyon dans le cadre de l'expérimentation du théâtre au collège. Le Conseil Municipal souhaite verser la somme de 30€ par jour (soit 120 €) si participation de l'élève.

Aide financière pour l'année 2012 – 2013 pour les séjours pédagogiques et culturels

Après avoir échangé le Conseil municipal souhaite verser pour ces séjours la somme de 30€ par jour pour les participants.

Entretien des espaces verts par la Croix Rouge (CAT de Recoubeau)

Le maire présente le devis d'entretien pour l'année 2013 soit 12 journées de travail réparties sur l'année. Ce devis s'élève à 2580€ HT. Le conseil accepte cette offre.

Ordures ménagères

Le Maire et les représentants à la commission des OM exposent le point sur l'évolution de la collecte. Echange de point de vue sur les différents éléments. Quand la commission aura rendu ses conclusions un CM sera organisé sur ce sujet.

Volets des maisons communales (Maisons Forestières et l'Escavale)

Mr le Maire expose le montant des travaux (menuiserie et peinture) pour la somme de 9 983.77€ HT. Ces travaux seraient confiés au CAT de Recoubeau. Le Conseil Municipal décide de cette réalisation à l'unanimité et charge le Maire de gérer ce dossier.

Travaux Maison Forestière N° 2

Le Maire fait part des devis pour l'entretien de la MF au changement de locataire. Les travaux à réaliser seraient de la plomberie, maçonnerie, peinture et électricité pour un coût de 21491.79 € HT .
Le Conseil décide à l'unanimité la réalisation de ces travaux et charge le Maire de gérer ce dossier.

Redevance Occupation Domaine Public

La redevance 2013 pour l'autocommutateur téléphonique s'élève à 299.60€

Syndicat de télévision

Suite à la dissolution du syndicat local de télévision il est demandé par Mr le préfet l'adhésion au syndicat de télévision de la Drôme. Le conseil accepte cette proposition.

Informations diverses

Lecture d'un message de Didier Guillaume sur la réorganisation des permanences médicales.

Le Maire demande au Conseil un accord de principe pour pouvoir poursuivre l'étude sur la Déclaration préalable de Travaux à proximité des réseaux avec présentation du projet lors d'un prochain conseil avant engagement.

Il est demandé de réaliser une rencontre (DDT, CM, habitants) sur la manière de pouvoir faire respecter la vitesse au niveau de la RD 539 (Glandage, Grimone).

Renouvellement de la convention ATESAT entre la commune et la DDT pour les années à venir. A ce jour rien n'est précisé.